

AXE 3

Bien-être

Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels

L'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, c'est avant tout un lieu de vie : un environnement qui doit être sécurisant et sécurisé pour permettre à chaque élève de grandir, d'apprendre et de s'épanouir.

Le climat scolaire correspond à l'ensemble des conditions, des relations et des pratiques qui structurent la vie dans un établissement. Il s'agit d'une réalité collective, organisationnelle et systémique, qui concerne tous les acteurs : élèves, personnels, familles, partenaires.

À l'inverse, le bien-être à l'école relève d'un ressenti individuel, lié à la satisfaction des besoins émotionnels, sociaux, cognitifs ou physiques. Il participe au climat scolaire, sans pour autant s'y réduire.

Si l'on constate que notre académie ne souffre pas d'un climat scolaire dégradé, il n'en reste pas moins fondamental de le garantir et de le consolider. Mais cela pose une question essentielle : quelle place est réellement laissée à l'élève dans cet espace collectif ?





Prévention

Sérénité

Bienveillance

Engagement

Appartenance

Inclusion

Vivre ensemble

Partage

Collectif

Coopération

AXE 3

Bien-être

**Garantir un climat scolaire serein
et assurer le bien-être des élèves et des personnels**



Objectif 1

**Favoriser un climat serein et bienveillant
grâce à un cadre structurant et réellement partagé**



Objectif 2

**Valoriser l'école comme un lieu de vie et développer les conditions du
bien-être à travers l'engagement de tous**



Objectif 3

**Consolider l'inclusion, le respect de la diversité
et le sentiment d'appartenance**



Objectif 4

**Renforcer l'implication des parents et la qualité des relations
entre tous les acteurs éducatifs**



Objectif 5

**Accompagner les élèves et les personnels en favorisant
soutien, écoute et reconnaissance**



Objectif 6

Améliorer la qualité de vie au travail

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- 100% des établissements scolaires sont labellisés au niveau 1
- 36% des faits établissements de niveaux 2 et 3 relèvent du 1er degré
- 64% des faits établissements de niveaux 2 et 3 relèvent du 2nd degré

Indicateurs

- Le niveau de labellisation des établissements scolaires dans le déploiement de pHARE
- Le nombre de faits établissements
- Le nombre de conseil de discipline
- Le nombre de journées d'exclusion temporaire
- Déploiement des cours d'empathie

OBJECTIF 1 - FAVORISER UN CLIMAT SEREIN ET BIENVEILLANT GRÂCE À UN CADRE STRUCTURANT ET RÉELLEMENT PARTAGÉ

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – S'appuyer sur des rituels structurants, compréhensibles et adaptés à tous les âges pour instaurer un environnement quotidien propice au respect mutuel et au vivre-ensemble

Action 2 - Définir et faire vivre des règles explicites, justes et co-construites avec les élèves et les équipes, pour renforcer leur appropriation

Action 3 - Identifier les temps et espaces à risque (sanitaires, cour, couloirs, cantine ...) afin de prévenir les tensions et garantir la sécurité émotionnelle

Action 4 - Prévenir toutes les formes de violence en développant les compétences psycho-sociales, la communication non violente et des actions de prévention du harcèlement, dès le plus jeune âge



Partenaires associés

- Elèves
- Parents
- Associations de parents d'élèves
- Associations spécialisées
- Professionnels de santé
- Collectivité de Corse
- Communes
- Partenaires culturels
- Canopé
- Université/INSPÉ



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/politique-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-289530>
- <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>

OBJECTIF 1 - FAVORISER UN CLIMAT SEREIN ET BIENVEILLANT GRÂCE À UN CADRE STRUCTURANT ET RÉELLEMENT PARTAGÉ



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - S'appuyer sur des rituels structurants, compréhensibles et adaptés à tous les âges pour instaurer un environnement quotidien propice au respect mutuel et au vivre-ensemble

- Instaurer des rituels quotidiens (météo des émotions, cahier de vie – école).
- Créer des espaces et des séquences de bien-être.

Action 2 - Définir et faire vivre des règles explicites, justes et co-construites avec les élèves et les équipes, pour renforcer leur appropriation

- Élaborer collectivement une charte de vie à l'école.
- Impliquer les élèves dans la rédaction du règlement intérieur (collèges et lycées) et rappeler les règles de vie dans les lieux communs.

Action 3 - Identifier les temps et espaces à risque (sanitaires, cour, couloirs, cantine...) afin de prévenir les tensions et garantir la sécurité émotionnelle

- Répartir stratégiquement les personnels de surveillance pendant les temps sensibles.
- Mener des enquêtes de climat scolaire auprès des élèves, des personnels et des parents.
- Effectuer un bilan annuel des fiches d'incidents, des punitions et des sanctions disciplinaires.
- Améliorer les conditions d'accueil à la cantine et dans les espaces collectifs et l'accès aux sanitaires.

Action 4 - Prévenir toutes les formes de violence en développant les compétences psycho-sociales, la communication non violente et des actions de prévention du harcèlement, dès le plus jeune âge

- Mettre en œuvre le programme PHARe dans toutes les classes et atteindre la labellisation niveau 3.
- Développer les ateliers de compétences psycho-sociales, de relaxation, de pratique théâtrale, d'empathie.
- Former les élèves au respect d'autrui.

État des lieux

- 100% des collèges ayant un CVC
- 100% des lycées ayant un CVL
- 55% des lycéens participants aux élections du CAVL

Indicateurs

- Le nombre de projets liés à l'engagement
- Le nombre d'actions du CESCE
- Le nombre de réunions des CVC, CVL
- Implication des partenaires dans les actions

OBJECTIF 2 - VALORISER L'ÉCOLE COMME UN LIEU DE VIE ET DÉVELOPPER LES CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE À TRAVERS L'ENGAGEMENT DE TOUS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Faire de l'école, du collège ou du lycée un espace de vie accueillant, stimulant et sécurisant, où chaque élève peut s'épanouir pleinement

Action 2 - Donner aux élèves une place active dans la construction de leur bien-être à travers des projets citoyens, conseils, ambassadeurs, espaces d'expression ou initiatives solidaires

Action 3 - Développer des temps et des lieux dédiés au bien-être, à la détente, à l'écoute, à la coopération ou à la médiation

Action 4 – Renforcer les relations de coopération entre pairs et entre élèves et adultes

Action 5 - S'appuyer sur un maillage partenarial riche (associations, structures éducatives, culturelles et sportives) pour diversifier les actions et ancrer l'établissement dans son territoire



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- Mairies
- Associations
- Syvadec



Pour aller plus loin : vos ressources

- Liens, ressources

OBJECTIF 2 - VALORISER L'ÉCOLE COMME UN LIEU DE VIE ET DÉVELOPPER LES CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE À TRAVERS L'ENGAGEMENT DE TOUS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Faire de l'école, du collège ou du lycée un espace de vie accueillant, stimulant et sécurisant, où chaque élève peut s'épanouir pleinement

- Créer et dynamiser un foyer, un coin lecture, un espace végétalisé ...
- Améliorer le cadre de vie par des projets d'embellissement et d'appropriation des locaux en lien avec les collectivités territoriales (mairies, Collectivité de Corse).
- Sécuriser les locaux et les abords des établissements scolaires.
- Créer des tiers lieux modulables à destination de tous.

Action 2 - Donner aux élèves une place active dans la construction de leur bien-être à travers des projets citoyens, conseils, ambassadeurs, espaces d'expression ou initiatives solidaires

- Mettre en place les conseils d'élèves et des espaces d'expression dans les écoles.
- Renforcer le rôle du CVC et CVL dans la vie de l'établissement dans les collèges et les lycées.
- Organiser la mise en œuvre effective des heures de vie de classe régulière dans les emplois du temps des élèves.
- Diversifier certains dispositifs : élèves ambassadeurs, médiation par les pairs, boîte à idées.

Action 3 - Développer des temps et des lieux dédiés au bien-être, à la détente, à l'écoute, à la coopération ou à la médiation

- Aménager des salles de détente et des espaces calmes pour les élèves et les adultes.
- Déployer des ateliers de relaxation pendant les temps de pause.

Action 4 - Renforcer les relations de coopération entre pairs et entre élèves et adultes

- Mettre en place des dispositifs de tutorat entre élèves.
- Créer des espaces d'expression verbale pour favoriser l'entraide et l'écoute.
- Organiser des jeux coopératifs et des débats à visée philosophique.

Action 5 - S'appuyer sur un maillage partenarial riche (associations, structures éducatives, culturelles et sportives) pour diversifier les actions et ancrer l'établissement dans son territoire

- Sensibiliser et prévenir les violences scolaires lors de journées avec les partenaires de l'école.
- Développer des partenariats dans le cadre des actions de développement durable et de santé.

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- De nombreuses actions sont déployées dans l'académie, il est toutefois nécessaire de pouvoir les répertorier afin de valoriser la dynamique existante.

Indicateurs

- Nombre d'actions collectives éco-citoyennes
- Nombre d'actions de formation à la gestion du stress, à la communication non-violente
- Nombre de projets artistiques en lien avec la coopération
- Nombre de dispositif d'intégration

OBJECTIF 3 - CONSOLIDER L'INCLUSION, LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Promouvoir des pratiques pédagogiques inclusives et valorisantes, qui développent l'estime de soi, le travail sur le langage, l'autonomie et la coopération

Action 2 - Favoriser l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement via des actions collectives, éco-citoyennes ou culturelles qui nourrissent leur sentiment d'appartenance

Action 3 - Mettre en œuvre les conditions de la réussite éducative pour tous, en misant sur la confiance, la bienveillance, la diversité des parcours et la valorisation des réussites



Partenaires associés

- USEP
- UNSS
- EPA Corsica
- Syvadec
- Associations
- Partenaires culturels



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/vie-lyceenne-41546>
- <https://www.education.gouv.fr/les-representants-des-eleves-au-college-et-au-lycee-7514>
- <https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>
- <https://eduscol.education.fr/2277/le-comite-d-education-la-sante-la-citoyennete-et-l-environnement-cesce>

OBJECTIF 3 - CONSOLIDER L'INCLUSION, LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Promouvoir des pratiques pédagogiques inclusives et valorisantes, qui développent l'estime de soi, le travail sur le langage, l'autonomie et la coopération

- Former les enseignants et les élèves à la communication non violente.
- Renforcer les pratiques de pédagogie différenciée pour favoriser l'inclusion.
- Mettre en place des actions de sensibilisation des élèves à la gestion du stress et aux méthodes de travail plus efficaces.
- Développer les projets artistiques collectifs favorisant la coopération.

Action 2 - Favoriser l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement via des actions collectives, éco-citoyennes ou culturelles qui nourrissent leur sentiment d'appartenance

- Mettre en place des outils de valorisation des talents (exposition, journal...).
- Organiser des semaines d'intégration (collège, lycée) et des journées thématiques.
- Déployer des initiatives de la part des élèves en faveur du développement durable.

Action 3 - Mettre en œuvre les conditions de la réussite éducative pour tous, en misant sur la confiance, la bienveillance, la diversité des parcours et la valorisation des réussites

- Améliorer l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, en renforçant la collaboration entre les acteurs.
- Faciliter la mobilisation des équipes ressources (personnels de santé, sociaux, d'aide, psychologues de l'Éducation nationale, ...).

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- L'académie a élaboré un guide d'accompagnement à la gestion des situations complexes afin d'accompagner l'ensemble des personnels.
- Les ENT, outils pédagogiques, de communication et de pilotage, constituent un levier essentiel pour l'amélioration du climat scolaire, ils méritent d'être exploités davantage. Leur efficacité repose sur 3 leviers : la formation, la simplification d'utilisation, et l'intégration à un projet éducatif collectif.

Indicateurs

- Taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves
- Taux de participation aux réunions parents-professeurs
- Nombre d'actions dans le cadre de la parentalité
- Nombre de formations à destination des parents d'élèves
- Nombre de formations en gestion des conflits
- Nombre de connexions aux ENT

OBJECTIF 4 - RENFORCER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LA QUALITÉ DES RELATIONS ENTRE TOUS LES ACTEURS ÉDUCATIFS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Renforcer une communication claire, bienveillante et régulière avec les familles, pour créer une relation de confiance durable et partagée

Action 2 - Prévenir les tensions avec les familles en développant des espaces de dialogue, en travaillant les postures professionnelles, notamment dès la formation initiale

Action 3 - Développer une coopération structurée avec les partenaires de l'école (collectivités, PMI, ASE, CRIP, professionnels de santé et du social), pour une prise en charge globale et cohérente des élèves



Partenaires associés

- Elèves
- Parents
- associations de parents d'élèves
- associations spécialisés
- PJJ
- Professionnels de santé
- Collectivité de Corse
- Communes
- Canopé
- Université/INSPÉ
- Partenaires de sécurité et de prévention
- Justice



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://eduscol.education.fr/2186/parents-d-eleves>
- <https://eduscol.education.fr/2285/interventions-des-parents-d-eleves-dans-les-etablissements-scolaires>
- <https://eduscol.education.fr/3577/comment-agir-sur-le-climat-scolaire>

OBJECTIF 4 - RENFORCER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LA QUALITÉ DES RELATIONS ENTRE TOUS LES ACTEURS ÉDUCATIFS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Renforcer une communication claire, bienveillante et régulière avec les familles, pour créer une relation de confiance durable et partagée

- Optimiser l'usage des outils numériques adaptés : ENT, Educartable, application mobile (Pronote, ...).
- Réinventer les moments d'échanges et de convivialité avec les familles (réunion parents-professeurs, conseil de classe, café des parents, réunion de suivi de la scolarité, remise des évaluations et des bulletins scolaires, kermesse, ...).

Action 2 - Prévenir les tensions avec les familles en développant des espaces de dialogue, en travaillant les postures professionnelles, notamment dès la formation initiale

- Mieux former les personnels à la gestion des conflits.
- Mutualiser les bonnes pratiques.
- Encourager les temps de concertation pour les équipes éducatives.
- Mettre en avant l'approche co-éducative lors des rencontres liées à des incidents disciplinaires.

Action 3 - Développer une coopération structurée avec les partenaires de l'école (collectivités, PMI, ASE, CRIP, professionnels de santé et du social), pour une prise en charge globale et cohérente des élèves

- Renforcer le lien avec les partenaires du soin et de la prévention.
- Favoriser l'accompagnement des familles par les personnels sociaux.
- Fluidifier la communication entre les acteurs.

État des lieux

- Les élèves, confrontés dans leur parcours scolaire parfois complexes, nécessitent un soutien individualisé, une écoute attentive et un accompagnement en santé mentale pour favoriser leur réussite scolaire et leur bien-être. De même que les personnels expriment le besoin d'accompagnement renforcé, tant sur le plan professionnel qu'humain, afin de mieux faire face à la diversité des situations rencontrées. Par conséquent, les dispositifs existants gagneraient à être davantage visibles, mutualisés entre les équipes et soutenus par des actions de formation.

Indicateurs

- Nombre d'élèves en dispositif relais
- Nombres d'élève en décrochage
- Nombre d'élèves et de personnels ayant validé le PSC1
- Nombre de conseil de discipline
- Nombre de signalement CRIP
- Nombre d'actions pour la prévention du décrochage
- Nombre d'actions en santé mentale
- Nombre d'action de formation pour favoriser l'écoute et le soutien

OBJECTIF 5 – ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS EN FAVORISANT SOUTIEN, ÉCOUTE ET RECONNAISSANCE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Déployer des dispositifs de repérage précoce du mal-être, des fragilités ou du décrochage, en lien avec les personnels de santé, sociaux et les équipes éducatives

Action 2 - Former en continu tous les personnels à la gestion des conflits, au repérage des signaux faibles, à la prévention des situations complexes et aux ressources partenariales mobilisables

Action 3 - Encourager des relations professionnelles bienveillantes et solidaires, gages de bien-être au travail, de qualité éducative et de cohésion d'équipe



Partenaires associés

- Elèves
- Parents
- Associations de parents d'élèves
- Associations spécialisés
- Les maisons des adolescents
- La PJJ
- Professionnels de santé
- Collectivité de Corse
- Réseau Canopé
- Université/INSPÉ
- Partenaires de sécurité et de prévention
- Justice



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/sante-scolaire-agir-pour-les-eleves-au-coeur-de-l-ecole-450423>
- <https://www.education.gouv.fr/lancement-des-assises-de-la-sante-scolaire-449995>
- <https://www.education.gouv.fr/agir-pour-la-sante-mentale-des-enfants-et-des-jeunes-450198>
- <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214>

OBJECTIF 5 – ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS EN FAVORISANT SOUTIEN, ÉCOUTE ET RECONNAISSANCE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Déployer des dispositifs de repérage précoce du mal-être, des fragilités ou du décrochage, en lien avec les personnels de santé, sociaux et les équipes éducatives

- Déployer un protocole de santé mentale.
- Créer un dispositif d'alerte pour les élèves en souffrance.
- Renforcer le partenariat avec la maison des adolescents.
- Développer les actions de prise en charge des élèves pour prévenir le décrochage scolaire en mobilisant les partenaires (PJJ, atelier relais, MLDS...).

Action 2 - Former en continu tous les personnels à la gestion des conflits, au repérage des signaux faibles, à la prévention des situations complexes et aux ressources partenariales mobilisables

- Mettre en place des formations de premiers secours à destination des personnels.
- Etoffer le guide d'accompagnement académique des situations complexes (gestion des conflits, gestion du stress ...).

Action 3 - Encourager des relations professionnelles bienveillantes et solidaires, gages de bien-être au travail, de qualité éducative et de cohésion d'équipe

- Expérimenter les ateliers de co-développement en faveur des personnels (échanges entre pairs, méthodes collaboratives, ...).

AXE 3 – BIEN-ÊTRE

État des lieux

- Les conditions de travail des personnels, à mettre en lumière dans le rapport social unique (RSU), révèlent la nécessité de renforcer le droit à la déconnexion et d'agir sur l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. La coordination des multiples dispositifs doit être plus affirmée afin d'assurer une diffusion accrue garantissant une amélioration de la qualité de vie au travail.

Indicateurs

- Élaboration du rapport social unique
- Actions de la feuille de route RH 2026
- Feuille de route égalité Femmes/Hommes
- Nombre de signalement RPS
- Nombre de formations à l'IA
- Nombre d'élèves repérés en cellule de veille
- Nombre de faits établissement
- Nombre de signalements à la cellule Stop-discr

OBJECTIF 6 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Agir concrètement sur les conditions de travail des personnels

Action 2 - Respecter l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle

Action 3 - Former les personnels à l'usage éthique de l'IA et des outils numériques

Action 4 - Déployer une politique active de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

Action 5 - Favoriser la coopération entre tous les acteurs éducatifs, sociaux et territoriaux

Action 6 - Créer des temps de convivialité et de coopération



Partenaires associés

- Professionnels de santé
- Réseau Canopé
- Université/INSPÉ
- Partenaires de sécurité et de prévention
- Justice



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.education.gouv.fr/des-mesures-en-faveur-de-la-sante-des-personnels-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-et-des-308993>
- https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo48/MEN_A2332294C
- https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo28/MENE_2519904C
- <https://www.education.gouv.fr/le-barometre-du-bien-etre-des-personnels-de-l-education-nationale-326266>
- <https://www.education.gouv.fr/grenelle-de-l-education-synthese-d-atelier-ecoute-et-proximite-309057>

OBJECTIF 6 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Agir concrètement sur les conditions de travail des personnels

- Favoriser une répartition harmonieuse du temps de travail.
- Développer des espaces de travail équipés.
- Développer des lieux de repos.

Action 2 - Respecter l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle

- Instaurer une pause numérique et garantir le droit à la déconnexion.
- Faciliter, lorsque cela est possible, des temps de télétravail encadré.

Action 3 - Former les personnels à l'usage éthique de l'IA et des outils numériques

- Développer des formations permettant la différenciation pédagogique avec l'IA.
- Favoriser l'innovation pédagogique et administrative.
- Partager les chartes de bon usage.

Action 4 - Déployer une politique active de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

- Renforcer la médecine de prévention.
- Sensibiliser les encadrants aux signes de risques psycho-sociaux (RPS).
- Accompagner les personnels par la RH de proximité.

Action 5 - Favoriser la coopération entre tous les acteurs éducatifs, sociaux et territoriaux

- S'appuyer sur le service de défense et de sécurité académique (SDSA) pour traiter les signalements.
- Renforcer le rôle des cellules de veille et des groupes de prévention du décrochage scolaire.

Action 6 - Créer des temps de convivialité et de coopération

- Soutenir les dynamiques d'équipe, la reconnaissance du travail et le sentiment d'appartenance à la communauté éducative.
- Créer des temps d'échanges inter-établissements.
- Mobiliser les dispositifs innovants (TER et TNE).

